

Le CAUE de l'Isère, de statut associatif, a été créé le 29 avril 1979 par le Département de l'Isère, dans le cadre de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 et du décret N° 78-172 du 9 février 1978 portant approbation des statuts du CAUE.

Le CAUE a pour mission générale de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et exerce une mission de service public. Il poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement. Il participe à la formation des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Les orientations stratégiques et les objectifs sur lesquelles le CAUE de l'Isère développe son expertise sont traduits dans une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) signée avec le Département. Les orientations stratégiques de la CPOM 2021-2023 sont organisées en 5 axes :

- Axe 1 : Œuvrer pour la qualité architecturale, urbaine, patrimoniale et paysagère
- Axe 2 : Accompagner les démarches centres-bourgs
- Axe 3 : Sensibiliser à la ville en transition et à l'adaptation au changement climatique
- Axe 4 : Agir pour préserver le foncier
- Axe 5 : Porter une démarche prospective sur « Habiter Demain »

Par ailleurs, le CAUE veille au renforcement de ses missions de sensibilisation et de pédagogie auprès de l'ensemble des publics.

• **Le poste :**

- Intitulé du poste : Directrice/Directeur du CAUE de l'Isère
- Motif du recrutement : Remplacement du poste de Direction

• **Les missions :**

- Proposer une stratégie et conduire une politique pour le CAUE dans le cadre des missions définies par la loi de 1977, décidées par le Conseil d'Administration et concertées notamment avec le Département ;
- Poursuivre et développer l'activité et le rayonnement du CAUE auprès de l'ensemble des collectivités urbaines, rurales et montagnardes du Département ;
- Favoriser un accompagnement de qualité auprès des communes rurales ;
- Sur la base d'une évaluation et du bilan de la CPOM 2021-2023, co-construire avec le Département la nouvelle CPOM 2024-2026 ;
- Agir en partenariat et en complémentarité avec les structures publiques, parapubliques, professionnelles et associatives (Collectivités, DRAC, FIBOIS 38, Université, DDT, STAP, Région AURA, SDEN, DREAL, EPCI, AURG, Fédération Nationale et Union Régionale des CAUE...) concernées par les domaines d'action de l'Association ;
- Diriger, organiser, encadrer, animer une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, paysagistes et administratifs de 18 permanents et un collège de 47 consultants libéraux) ;

- Suivre, coordonner et évaluer les réalisations des actions au regard des objectifs et adapter et gérer les ressources financières en adéquation avec les plans d'actions et les orientations départementales ;
 - En lien avec la Présidente du CAUE, rendre compte de la gestion et des activités de la structure au Bureau, au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale ;
 - Suivre, rendre compte et animer le partenariat avec le Département de l'Isère ;
 - Représenter le CAUE auprès des instances extérieures ;
 - Informer, sensibiliser, former et conseiller les publics du CAUE ;
 - Contribuer par l'action du CAUE à renforcer le rayonnement du Département de l'Isère ;
 - Impulser des actions innovantes et orienter la communication interne et externe.
- **Le profil du candidat :**
 - De formation supérieure : architecte, urbaniste, paysagiste, ingénieur... ;
 - Connaissance du secteur public, des institutions locales et des réseaux professionnels ;
 - Expérience dans la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine et/ou paysagère, mais également dans l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée ;
 - Compétences dans les domaines urbanistiques et environnementaux du cadre de vie, ainsi que dans celui de l'énergie liée au bâtiment et l'urbanisme ;
 - Bonne connaissance du cadre juridique et institutionnel de l'aménagement ;
 - Compétences managériales en pilotage de projets et management d'équipes professionnelles ;
 - Compétences en gestion de partenariat et de médiation ;
 - Compétences managériales et en gestion financière (gestion du budget et recherche des financements) ;
 - Maîtrise de l'outil informatique et des nouveaux moyens de communication ;
 - Une bonne connaissance des CAUE et du positionnement ingénierie de définition sera appréciée.
 - **Qualités et aptitudes professionnelles :**
 - Esprit d'analyse et de synthèse, approche globale et interdisciplinaire (transversalité),
 - Capacité d'organisation et de motivation pour la participation de chacun,
 - Très bonne expression écrite et orale,
 - Qualités relationnelles, sens de la diplomatie,
 - Culture du projet et de l'innovation, force de proposition,
 - Sens de l'intérêt public,
 - Sens du conseil, de la pédagogie et de la communication,
 - Disponibilité, adaptabilité,
 - Loyauté et discrétion,
 - Qualité en management et en gestion financière.

- **Durée :**
 - Contrat à durée indéterminée, temps plein, période d'essai de 3 mois renouvelables.

- **Rémunération :**
 - Sur la base de la convention collective des CAUE « ADITIG » IDCC 2666 et selon expérience.

- **Informations complémentaires :**
 - Poste basé à Grenoble
 - Permis B
 - Devoir de réserve

- **Candidatures :**
 - Les candidatures assorties d'une lettre de motivation et d'un CV doivent être adressées à :
Madame la Présidente du CAUE de l'Isère - 22 rue Hébert - 38000 GRENOBLE.
 - Date de limite de dépôt des candidatures : 10 octobre 2022